

Journal N° 115
Lundi 10 Février 2025
A Vendredi 14 Février 2025



JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES

Directeur de publication:
MOHAMED ELBACHIR LANSAR

Siege Social :
RUE AHL LKHALIL OULD MHAMED N°08 ES-SEMARA

E-mail :
ste.lmbgroup@gmail.com
Téléphone :
06 74 40 61 97 / 06 61 83 82 11
05 28 98 00 04 / 08 08 61 04 87



JOURNAL
AGRÉÉ
OFFICIEL

FIDUCIAIRE FARDI FATIMA

SARL AU

06 62 81 23 45

Mediouna

GROUP BOUABID

PREFA METAL SARL

AU

Constitution de société

Suivant acte SSP du 24/01/2025 a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée a associe unique dont les caractéristiques :

Raison sociale : société GROUP BOUABID PREFA METAL SARL AU

Siège social : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 2 EME ETAGE N 62 CENTRE RIAD CASABLANCA.

Objet : MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION (MARCHAND DE) EN DÉTAIL comme activité principale et travaux divers de construction comme activité secondaire.

Capital : 100 000.00 dhs divisé en 1000 parts

Mr. MOULAY ABDELLAH BOUABID 1000 parts.

Gérance : Mr MOULAY ABDELLAH BOUABID de nationalité marocaine né le 01/09/1980 à portant CIN N° PB77049

demeurant à ASKEJOUR LOT BERRADI 2 NR 17 MARRAKECH est gérant de la société pour une durée illimitée indéterminée.

Le dépôt a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca le 06/02/2025 sous le N°956474 et du registre du commerce N°660627.

SOCIETE 36 EXPRESS

TRANS SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE

AU CAPITAL DE 100 000.00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : NR 2707 BLOC D MADINAT AL WIFAQ LAAYOUNE

MODIFICATIONS

Aux termes Collective des Associés valant Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 JANVIER 2025, de la société « STE 36 EXPRESS TRANS SARL » société à responsabilité limitée au capital de : 100 000.00 DHS divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune, et domicilier à NR 2707 BLOC D MADINAT AL WIFAQ LAAYOUNE N° registre de commerce 47099 ont décidé:

-La décision de L'Assemblée Générale

Extraordinaire, après avoir pris connaissance de la cession des parts par : Mr. HICHAM AHGUIGUI (500 PARTS), qu'il possède à Mr. MOHAMED OUAYSSA.

-L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide la démission d'ancien gérant « HICHAM AHGUIGUI» et la Nomination Du nouveau gérant de la société, Ainsi Mr. MOHAMED OUAYSSA titulaire de la CIN N° : TS800808 nommée gérant de la société, et ce dernière sera engagée par la signature unique pour une durée indéterminée de la société.

-L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de changer la forme juridique de la société, passant d'une Société à responsabilité limitée (SARL) à une Société à responsabilité limitée d'Associé Unique (SARL/AU).

-Mise à jour des statuts.

LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU PREMIERE INSTANCE DE LAAYOUNE SOUS LE N° 10862/25 EN DATE DU 07/02/2025

STE AGENCE DE

VOYAGE

ASSOUFARAE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE AU

AU CAPITAL DE 100.000.00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : N°248 BD MEKKA RESIDENCE LAMBARKI III 1EME ETAGE N°3 LAAYOUNE

Aux termes Collective des Associés valant Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 JANVIER 2024, de la société « STE AGENCE DE VOYAGE ASSOUFARAE» société à responsabilité limitée a associe unique au capital de : 100 000.00 DHS divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune, et domicilier N°248 BD MEKKA RESIDENCE LAMBARKI III 1EME ETAGE N°3 LAAYOUNE N° registre de commerce 15177 ont décidé:

-Radiation de la société au registre de commerce du tribunal de première instance de laayoune.

-Clôture les opérations de la liquidation.

-Examen et approbation du compte liquidation.

LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU PREMIERE INSTANCE DE

LAAYOUNE SOUS LE N°
10879/2025 EN DATE DU
10/02/2025

CESTA DEL MAR SARL

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/01/2025 il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

-Dénomination : CESTA DEL MAR SARL

-Siege social : LOTISSEMENT AL-AMAL 01 NR 545 PREMIER ETAGE BIS LAAYOUNE

-Objet : Mareyage de poisson en gros/ Transport de marchandises pour le compte d'autrui/ Marchant de poisson effectuant Import-Export /Commercialisation, Congélation, Traitement et exportation de tous produits de mer /L'exploitation d'usines de traitement, de conservation des produits de pêche et la prise de participation dans toutes industries similaires ou connexes / Commercialisation des légumineuses : (Fruits, Légumes, Alimentation générales...etc.) / La culture, le traitement, la valorisation, la

production de tous produits horticoles et maraiches ainsi que l'arboriculture, l'agrumiculture, l'aviculture et les primeurs /Travaux divers/ Négoce général/ Import-Export/ Alimentations générales.

-Durée : 99 ans

-Capital social et apports : le capital social est fixé a 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts d'une valeur de 100 dhs chacune.

-Gérance de la société : M. ABDERRAHMAN DKOUM et M. LHOSSAIN AMERDOU sont nommés cogérants et associés pour une durée indéterminée.

-Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre

-RC : le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance de LAAYOUNE

Sous le22/01/2025...N°10678.... N° RC...52571.....

Pour extrait et mention

CESTA DEL MAR SARL

STE SAND RICH LAND

SARL

Constitution

Aux termes d'un acte

sous seing privé en date du 29/01/2025 il a été établi les statuts d'une STE SAND RICH LAND SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

-Dénomination : STE SAND RICH LAND SARL.

-Siege social : HAY MOULAY RACHID 2 TRANCHE NR 3 APPT 1 LAAYOUNE

-Objet : Transport des marchandises pour compte autrui transport personnel Transport national et internationale transport de bagages non accompagne transport dès l'étrange transport de bagages pour le compte d'autrui transport personnel transport logistique Location de transport de personnel

-Activité effectivement exercée

-Forme juridique : Societe A Responsabilite Limitee associe unique « Sarl AU »

-Durée : 99 ans

-Capital social et apports : Le capital est fixé à 100 000,00 dirhams, divisé en 1 000 actions, la valeur de chaque action étant de 100 dirhams, réparties comme suit :.

Monsieur TARIK LAAYALI

Annonces Légales

..... 1000Parts
Monsieur
en total de1000 parts

-Gérance de la société : Monsieur TARIK LAAYALI est désignée comme gérante pour une durée illimitée

-Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre

-RC : le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1 ER instance de LAAYOUNE sous le N°10798

-RC 52711..

Pour extrait et mention

STE SAND RICH LAND SARL

SOCIETE **

BENTAHER FRERES**

SARL AU

SIEGE SOCIAL : LOT EL WIFAQ BLOC E N 31 LAAYOUNE

I/ Aux termes de l'assemblée générale extra-ordinaire, du 07/02/2025 à Laayoune , et Enregistré a Laayoune 07/02/2025 il a été établi ce qui suit :

Nomination de gérant de la société :

L'associe unique décide que la société et engager par la signature unique dc MR SOUNA

LAHCEN auprès des

banques pour tous
signatures des contrats,
Retrait et dépôt des
fonds,

auprès des autres
administrations
publiques. Semi-
publiques ou privés

Dépôt légal : Au greffe
du tribunal de 1ER
INSTANCE LAAYOUNE le
10/02/2025 sous le
numéro 10888.

CENTRE DE DEVELOPPEMENT

PROFESSIONNEL DE

COMPETENCES

CREATION DE SOCIETES ET
TRAVAUX DE COMPTABILITE

0661257366/0528980839

LAAYOUNE

LAOIAISSID

MUSTAPHA TRAVAUX

DIVERS

les modifications
juridiques

Raison sociale :
LAOIAISSID MUSTAPHA
TRAVAUX DIVERS

Forme juridique de la
société : Société à
Responsabilité Limitée
AU.

SIEGE SOCIAL : NR 27
RUE RABAT EL MARSSA
LAAYOUNE

Aux termes d'un acte
sous seing privé en date
du 03/02/2025 a été

décidé ce qui suit :

-PREMIER RESOLUTION :

L'augmentation du
capital social

Pour extrait et mention

LAOIAISSID MUSTAPHA
TRAVAUX DIVERS.

STE CHAJAA SARL

Au capital de 1 500
000.000 DH

Siège social : AV HASSAN
II N°288 ES SEMARA.

MODIFICATIONS

-Aux termes Collective
des Associés valant
Assemblée Générale
Extraordinaire en date
du 23 Janvier 2025, de
la société « STE CHAJAA
SARL » société à
responsabilité limitée au
capital de : 1 500 000.00
DHS divisé en 15.000
parts de 100 DHS
chacune, et domicilier à
: AV HASSAN II N°288 ES
SEMARA, N° registre de
commerce 95 ont décidé :

L'assemblée générale
décide de procéder à une
augmentation de capital
d'une 1 500 000.00
dirhams, pour le porter 1
000 000.00 dirhams à 1
500 000.00 dirhams, par
création de 5 000.00
parts nouvelles, à
souscrire et libérer par
versement d'espèces ou
par compensation avec

une création liquide et
exigible sur la société.

Cette augmentation de
capital est réalisée au
moyen de l'émission de 5
000.00 parts nouvelles de
100.00 dhs à libérer
intégralement à la
souscription.

Conformément aux
dispositions statutaires
les associés bénéficient
d'un droit préférentiel
de souscription aux part
nouvelles

proportionnellement au
nombre de parts dont ils
disposent au jour de
l'augmentation du
capital. Les parts
nouvelles ainsi créé
assujetties aux
dispositions seraient
assimilées aux parts
anciennes à compter de
la signature des
présentes

L'assemblée général
Extraordinaire décide de
préciser des activités de
la société :

L'assemblée général
Extraordinaire décide le
des ajoutes activités de
la société :

Voire l'article 2.

Mise à jour du statut «
modification les articles
02 et 06 et 07 et des
statuts »

-LE DEPOT LEGAL A ETE
EFFECTUE AU GREFFE DU
T.C DE SMARA SOUS LE

N°16/2025 EN DATE DU
03/02/2025.

EVA BEAUTY CLINIC

CONSTITUTION

Au terme d'un acte
soussigné privé, il a été
constitué une société à
responsabilité limitée,
dont les caractéristiques
sont les suivants :

1-Dénomination sociale :
EVA BEAUTY CLINIC

2- Objet de la société :
esthétique sans chirurgie
; cosmétique ; négoce ;
para pharmacie.

3-Siège social : NR 447
BLOC D MADINAT EL
WAHDA LAAYOUNE.

4-Capital social : LE
CAPITAL SOCIAL EST DE
100.000,00 DHS.

5-LA GERANCE : Mr.
SAMIRA AOMARI est
nommée gérante de la
société à une date
indéterminée.

Le registre de commerce
a été effectué au
TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE LAAYOUNE
sous le numéro 52847le
05/02/2025.

SOCIETE CHOIX

CHARME SARL AU

MODIFICATION:

Suivant le procès-verbal

en date du 09 Janvier 2025 à Laayoune au capital de 100 000.00 sise à MADINAT EL WIFAQ BLOC G NR 1163 LAAYOUNE L'ASSEMBLEE générale a approuvé la dissolution de la société.

-Dissolution anticipée de la société CHOIX CHARME

-Nomination de liquidateur : Mr OUSSAMA MALLOUK, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° X419032.

-Fixation du lieu d'envoi de la correspondance : HAY IDARI MAAZIZ OULMES KHEMISSSET.

-Pouvoir pour l'accomplissement des formalités : Mr NOUREDDINE LABYAD, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° SH155885.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de LAAYOUNE, le 11/02/2025 sous le N° 10911/2025.

SOCIETE KENI ECO

SARL AU

MODIFICATION:

Suivant le procès-verbal en date du 09 Janvier 2025 à Laayoune au capital de 100 000.00 sise à MADINAT EL WIFAQ

BLOC G NR 1163 LAAYOUNE L'ASSEMBLEE générale a approuvé la dissolution de la société.

-Dissolution anticipée de la société KENI ECO

-Nomination de liquidateur : Mr RAYANE GALDOUMI, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° GI6638.

-Fixation du lieu d'envoi de la correspondance : NO 1773 ISMAILIYA KENITRA.

-Pouvoir pour l'accomplissement des formalités : Mr NOUREDDINE LABYAD, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° SH155885.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de LAAYOUNE, le 11/02/2025 sous le N° 10914/2025.

SOCIETE OR WORLD

SARL AU

MODIFICATION:

Suivant le procès-verbal en date du 09 Janvier 2025 à Laayoune au capital de 100 000.00 sise à MADINAT EL WIFAQ BLOC G NR 1163 LAAYOUNE L'ASSEMBLEE générale a approuvé la

dissolution de la société.

-Dissolution anticipée de la société OR WORLD

-Nomination de liquidateur : Mr REDA BARDI, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° GI4.

-Fixation du lieu d'envoi de la correspondance : 545 BLOC D MAGHRIB ARABI KENITRA.

-Pouvoir pour l'accomplissement des formalités : Mr NOUREDDINE LABYAD, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° SH155885.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de LAAYOUNE, le 11/02/2025 sous le N° 10913/2025.

SOCIETE YOUNG ECO

SARL AU

MODIFICATION :

Suivant le procès verbal en date du 06 Janvier 2025 à Laayoune au capital de 100 000.00 sise à MADINAT EL WIFAQ BLOC G NR 1163 LAAYOUNE L'ASSEMBLEE générale a approuvé la dissolution de la société.

-Dissolution anticipée de la société YOUNG ECO

-Nomination de

liquidateur : Mr ANOUAR BOUNASRI, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° G727608.

-Fixation du lieu d'envoi de la correspondance : 1763 LOTIS ISMAILIYA KENITRA

-Pouvoir pour l'accomplissement des formalités : Mr NOUREDDINE LABYAD, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° SH155885.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de LAAYOUNE, le 11/02/2025 sous le N° 10912/2025.

Société NOUN

AWRACH S.A.R.L

SIEGE SOCIAL : RUE MADRID HAY TAKNA N° 85 GUELMIM.

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 15/01/2025 à GUELMIM il a été décidé :

- M. EL BOUJARFAOUI AZIZ, cède et transporte les 500 Parts qui lui appartenant dans la société, à M. BELGLAIAA ISSALMOU,

-Changer la forme juridique de SARL à SARL AU

-Démission de M. EL

BOUJARFAOUI AZIZ de ses fonctions de la gérance et désigner M. BELGLAIAA ISSALMOU En qualité de GERANT de la société pour une durée indéterminée.

-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de GUELMIM, Le 20/01/2025 sous le numéro 1267/2025.

STE ZERBAOUI TRANS

SARL AU

Siège social : HAY EL FATH N° 483 GUELMIM

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes de décision extraordinaire de l'associé unique en date de 07/01/2025 il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

- La nomination de M. ZERBAOUI AZIZ en qualité de liquidateur de la société.

- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de GUELMIM, Le 13/01/2025 sous le numéro 1259/2025.

STE AGOLF SARL AU

Siège social : HAY

CHOUHADA AKKA TATA DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes de décision extraordinaire de l'associé unique en date de 20/01/2025 il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

- La nomination de M. TADOUMMANT SAID, en qualité de liquidateur de la société.

- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de TATA, Le 07/02/2025 sous le numéro 06/2025.

STE LACHGAR

MARBRE NEGOCE

SARL/AU

Au capital de 1 500 000.000 DH

Siège social : EXT SALAM BLOC C N° 14 ES SEMARA
MODIFICATIONS

Aux termes de Décision D'Associé Unique en date du 28 janvier 2025, de la société «STE LACHGAR MARBRE NEGOCE SARL/AU» société à responsabilité limitée associée unique au capital de : 1 500 000.00 DHS divisé en 15.000 parts de 100 DHS chacune, et domicilier à

: EXT SALAM BLOC C N° 14 ES SEMARA, N° registre de commerce 1077, ont décidé:

Le gérant décide d'augmenter le capital social qui s'élève à la somme de 100.000,00 dirhams, divisé en 1.000 parts de 100,00 dirhams chacune, entièrement libérées, d'une somme de 1 500.000,00 dirhams, pour le porter à 1.400.000,00 dirhams par la création de 14.000 parts nouvelles de 100,00 dirhams chacune, numérotées de 1 à 14.000 à souscrire et libérer par compensation avec une créance liquide, certaines et exigible sur la société au profit de Mr. LACHGAR ABDELKBIR (compte courant associé créateur).

Ces 14.000 parts sociales nouvelles seront créées du 27/01/2025. A compter de cette date, elles seront complètement assimilées aux parts anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Mise à jour du statut « modification les articles 06 et 07 des statuts »

-LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU T.C DE SMARA SOUS LE

N°18/2025 EN DATE DU 06/02/2025.

STE M.Y.R INTERIM

SARL/AU

Au capital de 1 000 000.000 DH

Siège social : HAY EL AOUDA 2ETG N° 04 ES SEMARA

MODIFICATIONS

Aux termes de Décision D'Associé Unique en date du 28 janvier 2025, de la société «STE M.Y.R INTERIM SARL/AU» société à responsabilité limitée associée unique au capital de : 1 000 000.00 DHS divisé en 10.000 parts de 100 DHS chacune, et domicilier à : HAY EL AOUDA 2ETG N° 04 ES SEMARA, N° registre de commerce 653, ont décidé:

Le gérant décide d'augmenter le capital social qui s'élève à la somme de 100.000,00 dirhams, divisé en 1.000 parts de 100,00 dirhams chacune, entièrement libérées, d'une somme de 1 000.000,00 dirhams, pour le porter à 900.000,00 dirhams par la création de 9.000 parts nouvelles de 100,00 dirhams chacune, numérotées de 1 à 9.000 à souscrire et libérer par

compensation avec une créance liquide, certaines et exigible sur la société au profit de Mr. ABDELOUAHAB BARHAMMA (compte courant associé créateur).

Ces 9.000 parts sociales nouvelles seront créées jouissance du 07/02/2025. A compter de cette date, elles seront complètement assimilées aux parts anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Mise à jour du statut « modification les articles 06 et 07 des statuts »

-LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU T.C DE SMARA SOUS LE N°19/2025 EN DATE DU 12/02/2025.

FANTASTIC IMSOUANE

Au terme d'un acte sous seing privé, en date du 08/01/2025 à Agadir, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

-Raison sociale: FANTASTIC IMSOUANE

-Forme juridique : Société à Responsabilité limitée d'associe unique.

-Objet social : ORGANISATION DES ATELIERS DE CUISINE

-Siège social : N°39 BLOC E11 Cite DAKHLA AGADIR.

-Capital social : 10 000,00 Dhs, dont :

-100 parts pour Monsieur EL HJAJI KARIM

-Gérance: Monsieur EL HJAJI KARIM est nommé en tant que gérant de la société.

-Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de la ville d'Agadir le 10/02/2025, sous le numéro 145 953 du registre chronologique.

DIGITAL ACCOUNTING SOLUTIONS

Au terme d'un acte sous seing privé, en date du 07/01/2025 à Agadir, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

-Raison sociale: DIGITAL ACCOUNTING SOLUTIONS

-Forme juridique : Société à Responsabilité limitée.

-Objet social : CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

DES ENTREPRISES.

-Siège social : CHEZ YOZA DOME IMM N°118 APPT 05 AV HASSAN I, Cite DAKHLA, AGADIR.

-Capital social : 10 000,00 Dhs, dont :

-90 parts pour Monsieur TADIR JAAFAR.

-10 parts pour Monsieur BEN SAID RACHID.

-Gérance: Monsieur TADIR JAAFAR et Monsieur BEN SAID RACHID sont nommés en tant que cogérants de la société.

-Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de la ville d'Agadir le 11/02/2025, sous le numéro 145 974 du registre chronologique.

STE « CHOUFA CAR »

CONSTITUTION DE SOCIETE

I- Au termes d'un acte soussigné privé en date du 21/01/2025. Enregistré a SIDI IFNI, il a été établit les statuts d'une société a responsabilité limité a.u « CHOUFA CAR » dont les caractéristiques sont les suivantes :

1 / Objet:

La société a pour objet, au Maroc et l'Etranger :

LOUEUR DE VEHICULES AUTOMOBILES.

2 / social: HAY EL MOHIT SIDI IFNI.

3 / Capital social: 100 000.00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune attribuées a :

Mme FADWA CHOUKRI.....100 000.00 DHS.

4 / Gérance: La société est géré pour une durée indéterminée par Mme FADWA CHOUKRI.

II- l'inscription au registre de commerce a été effectuée au tribunal de premiere instance de SIDI IFNI, LE 07/02/2025 sous le numéro 103.

SOCIETE L.M.K global

Société à Responsabilité Limitée Associé Unique

Au Capital de 100.000,00 Dhs

SIEGE SOCIALE : HAY EL ADARISSA I RUE 10 N°45 GUELMIM

ICE: 003669172000008

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE SARL AU

1)Au terme d'un acte soussigné privé. Une société a été constituée le 03/02/2025 dont les caractéristiques suivantes :

*Dénomination : L.M.K global

*Objet : Négoce, Travaux divers, Fournitures de bureau et Travaux de construction

*Siege Social : HAY EL ADARISSA I RUE 10 N°45 GUELMIM

*Capital social : le capital social est fixé à 100.000,00 Dhs.il divisé en 1000 parts de 100 DHS attribué à :

- Mme LAILA MAZZENE 1000 PARTS.

*Gérance : la société sera gérée par LAILA MAZZENE.

*Le dépôt légal : a été effectué au Secrétaire Greffier du Tribunal de Première Instance de GUELMIM le 13/02/2025 sous le N° : 1300/2025

STE APROMED SARL

AU

CONSTITUTION DE SOCIETE

-Objet: commercialisation des dispositifs et matériaux médicaux, marchand d'accessoires ou fournitures pour la pharmacie, marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation.

- Siège social: RESIDENCE

SAHARA N° 75 ETAGE 1 GUELMIM.

- Durée: La durée est fixée à 99 ans.

-Capital social: 100000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune, attribuées à : Mme. GHARBAOUI MARYEM.

-La Gérance: La société est géré pour une durée indéterminée par : Mme. GHARBAOUI MARYEM.

-L'immatriculation au registre du commerce a été effectuée au tribunal de première instance de Guelmim, Le 07/02/2025 sous n° 5207.

Marketing del

desierto

CONSTITUTION

Au terme d'un acte soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

1-Dénomination sociale : Marketing del desierto

2- Objet de la société : Import-export

3-Siège social : DOMICILIER A IMMEUBLE EL HAIRACH NR 351 AVENUE MED 6 APP 05 LAAYOUNE.

4-Capital social : LE

CAPITAL SOCIAL EST DE 100.000,00 DHS.

5-LA GERANCE : Mr. GASCO NAVARRO ENRIQUE est nommé gérant de la société à une date indéterminée.

Le dépôt registre de commerce a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE LAAYOUNE sous le numéro 10943/2025 le 13/02/2025.

ICE : 003683907000057

CONSTRUCTIVE SARL

Au capital de 100.000 DH

Siège social : HAY KHAT RAMLA01 RUE OUALILI N°78 LAAYOUNE

MODIFICATIONS

Aux termes Collective de L'Associé unique valant Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23/01/2025, de la société « CONSTRUCTIVE SARL» société à responsabilité limitée au capital de : 100 000.00 DHS divisé en 1 000 parts de 100 DHS chacune, et domicilier à : HAY KHAT RAMLA01 RUE OUALILI N°78 LAAYOUNE N° registre de commerce 25321ont décide:

La décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance

de la cession des parts par : Mr. ERRAHMOUNI OMAR (500 PART), qu'il possède à Mr. MAHMOUD RAHHALI, ces cessions conformément à l'article 7 du statut.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide la démission d'ancien cogérant « ERRAHMOUNI OMAR» et la Nomination Du nouveau gérant de la société, Ainsi Mr. MAHMOUD RAHHALI titulaire de la CIN N° : SH158109 nommée gérant de la société, et ce dernière sera engagée par la signature unique pour une durée indéterminée de la société.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de changer la forme juridique de la société, passant d'une Société à responsabilité limitée (SARL) à une Société à responsabilité limitée d'Associé Unique (SARL/AU).

-Mise à jour des statuts.

LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU PREMIERE INSTANCE DE LAAYOUNE SOUS LE N° 10949/2025 EN DATE DU 13/02/2025

SINDBAD EXPRESS

Constitution

Aux termes d'un ASSP du 23/01/2025, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU aux caractéristiques suivantes :

1) LA DENOMINATION : SINDBAD EXPRESS

2) LE SIEGE SOCIAL : HAY EL OUAHDA RUE IMARAT NR 33 APPRT 04 2EME ETAGE LAAYOUNE.

3) LE CAPITAL : 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts de 100,00 Dhs chacune.

4) L'OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger pour son compte ou pour le compte de tiers tant au Maroc qu'à l'étranger :

Transport national et international du marchandises pour compte autrui et propre - Transport frigorifique-Transport de marchandise Pour compte d'autrui et propre - Transport de personnel -marchand de voitures automobiles (occasion). marchand effectuant importation et exportation. importation et stockage et distribution de tous produits agroalimentaires- tous les travaux de construction d'édification d'engagement de décoration et d'entretien

général - D'import-export de toutes sortes d'articles ou produits sans limitation de référence Transport ferroviaire interurbain de voyageurs -Travaux et services divers

5) LES ASSOCIES :

BARKA LITAM, titulaire du CIN N° SH211400, (1000 parts)

6) LA DUREE : 99 ans.

7) LA GERANCE : MR BARKA LITAM, sont maintenues en qualité de gérant statutaire de la société pour une durée illimitée. En outre, la société sera valablement engagée pour tous les actes la concernant par la signature unique du gérant pour une durée indéterminée

8) DEPOT LEGAL : a été effectué au tribunal de première instance de LAAYOUNE, le 04/02/2025, sous le n°10818, RC.N°52741

TRAVAUX D'ELECTRICITE SARL

AU

Rأسمالها 100 000.00 درهم

RC : 52889

تم بالعيون بتاريخ 2025/02/08 إنشاء شركة بالخصائص التالية:
التسمية: شركة «SOCIETE»

DES GRANDS TRAVAUX D'ELECTRICITE ش.م.م.ش.و. النشاط: أعمال أو أشغال مختلفة - أعمال الإنارة العامة. أعمال التمديدات الكهربائية للاستخدام الداخلي أعمال التركيبات للمعدات الكهربائية. العمل الكهربائي على الألواح الشمسية. إنشاء شبكات الربط الكهربائي للجهود المنخفض. ..

المقر الاجتماعي: شقة 08 الطابق 03 عمارة البشرى شارع الفرسان العيون.

المدة: 99 سنة ابتداء من تاريخ التأسيس.

رأس المال: 100 000,00 درهم مقسمة على 1000 حصة مقسمة كالتالي:

السيد: سي محمد صباري.....1000 حصة

التسيير: السيد: سي محمد صباري مسيرا للشركة لمدة غير محدودة.

الإيداع القانوني: تم الإيداع بالمحكمة الابتدائية بالعيون بتاريخ 2025/02/13 تحت عدد 25/10942

Société : SKY &

WAVES PÊCHE SARL

رأسمالها 100 000.00 درهم

RC : 52905

تم بالعيون بتاريخ 2025/02/12 إنشاء شركة بالخصائص التالية:

التسمية: شركة «SKY & WAVES PÊCHE» ش.م.م.

النشاط: تجارة الأسماك. الاستيراد والتصدير والتجارة العامة والتداول تسويق وتصدير واستيراد كافة أنواع الأسماك والرخويات والقشريات وغيرها من منتجات المأكولات البحرية المحلية أو المستوردة عن

طريق قوارب الصيد أو التجميد. ... المقر الاجتماعي: شقة 08 الطابق 03 عمارة البشرى شارع الفرسان العيون. المدة: 99 سنة ابتداء من تاريخ التأسيس.

رأس المال: 100 000,00 درهم مقسمة على 1000 حصة مقسمة كالتالي:

السيد: طارق ازلهاض.....500 حصة

السيد: الحسين ساخي.....500 حصة

التسيير: السيد: طارق ازلهاض و الحسين ساخي مسيران للشركة لمدة غير محدودة.

الإيداع القانوني: تم الإيداع بالمحكمة الابتدائية بالعيون بتاريخ 2025/02/14 تحت عدد 25/10954